



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

détenus

Question écrite n° 7637

Texte de la question

Mme Martine Lignières-Cassou souhaite attirer l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur la situation des prisonniers âgés ou malades. Parmi l'ensemble des personnes détenues, à titre provisoire ou non, certaines d'entre elles sont grabataires, en fin de vie ou atteintes de maladies graves telles que le sida. Elle lui demande de lui indiquer le nombre de détenus dans cette situation et de lui faire connaître les solutions envisagées pour améliorer leurs conditions de vie.

Texte de la réponse

Le garde des sceaux, ministre de la justice, informe l'honorable parlementaire que, parallèlement au vieillissement de la population française, le nombre de personnes incarcérées âgées augmente régulièrement depuis 1994. De manière générale, l'état actuel du parc pénitentiaire, le fonctionnement intérieur et les activités proposées dans les établissements n'ont pas été conçus pour l'accueil de personnes âgées, parfois dépendantes. Aussi, dans le cadre de la construction de nouveaux établissements pénitentiaires et de la rénovation des établissements existants, les accès, les circulations et les cellules seront aménagés en particulier au niveau des sanitaires (WC, douche) pour prendre en compte cette spécificité et répondre aux besoins des personnes dépendantes ou âgées. Par ailleurs, la loi du 4 mars 2002, dans son article 10, a créé la possibilité de suspendre, pour une durée indéterminée, l'exécution d'une peine privative de liberté si la personne est atteinte d'une pathologie engageant à brève échéance le pronostic vital ou si son état de santé est durablement incompatible avec le maintien en détention, hors les cas d'hospitalisation des personnes détenues en établissements de santé pour troubles mentaux. Les personnes grabataires ou en fin de vie répondent à ces conditions. Depuis la parution de cette loi, 59 personnes ont pu bénéficier de cette mesure. Le nombre de personnes détenues de plus de 60 ans s'élevait à 1 917 au 1er juillet 2003.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Lignières-Cassou](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7637

Rubrique : Système pénitentiaire

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 décembre 2002, page 4570

Réponse publiée le : 17 novembre 2003, page 8845